

REGION ALSACE, 6 FEVRIER 2009

L'aménagement des Gares d'Alsace a fait l'objet d'une programmation conjointe par la Région Alsace et la SNCF, le "Programme d'Aménagement des Gares".

87 Gares et Points d'Arrêts (sur 185 dans la région) ont fait l'objet de travaux à ce jour. Un certain nombre de ces sites ont été visités et sont décrits ci-dessous. Des Comités de lignes particulièrement performants se sont mis progressivement en place, animés par les élus en proximité. L'un des premiers comités de lignes, celui de La Vallée de la Bruche, s'est d'abord impliqué dans le maintien de la ligne dans la vallée, et travaille sur le sujet de la modernisation des gares depuis quelques années. Animé par le député-Maire de Wisches Alain Ferry, il est très fréquenté par les habitants-voyageurs, comme l'ensemble des comités développés depuis dans la Région Alsace.

Par ailleurs, la DRE a fait réaliser un travail de réflexion sur l'aménagement des gares et de leurs abords par un paysagiste, complété par une étude prospective sur l'articulation entre le transport et l'urbain dans les villes moyennes. L'un des enjeux majeurs des Gares est en effet de concilier la fonction de rabattement de la gare et sa fonction de pôle urbain.

La visite a porté sur une grappe de gares dans les communes de :

- Vendenheim ;
- Bischwiller ;
- Niederbronn-Les-Bains ;
- Wisches ;
- Thann ;
- Merxheim ;
- Rouffach ;
- Colmar TGV

1. Les personnalités rencontrées :

- M. Adrien Zeller, Président du Conseil régional ;
- M. François Bouchard, Directeur Général des services de la région Alsace ;
- Mme Marie-Reine Fischer, Conseillère Régionale ;
- M Henri Bronner, Maire de Vendenheim ;
- Mme Nicole Thomas, Maire de Bischwiller ;
- M Didier Roussel, DG Services Techniques de la Ville et de la Communauté de Communes de Bischwiller ;

- Mme Anne–Lise Wendling, adjointe au Maire de Niederbronn les Bains ;
- M Emile Blessig, Député Maire de Saverne ;
- M Didier Roussel, DG Services Techniques de Saverne et M Faettel, architecte ;
- M Alain Ferry, Député Maire de Wisches ;
- M. Alfred Becker, Vice Président du Conseil général du Bas-Rhin ;
- M Yves Hemedinger, Premier adjoint du maire de Colmar en charge de l'urbanisme et de la sécurité ;
- M Pierre Rivet, Directeur Général des Services Techniques de la Ville de Colmar ;
- M le Premier adjoint au Maire de la commune de Rouffach, Jean-Pierre Toucas ;
- M Patrice Fluck, Maire de la commune de Merxheim et ses adjoints ;
- M le premier adjoint au Maire de la commune de Thann ;
- M Bertrand Wahl, Chef du service aménagement et patrimoine de RFF ;
- M Laurent Krieger, Chargé de mission au Service Transport de la Région Alsace ;
- M Benoît Loos, Direction des transports de la Région Alsace ;
- M Michel Raget, Directeur de Cabinet du Directeur régional SNCF ;
- M Charles Steinmetz, Responsable du pôle gares de la SNCF Alsace ;
- M Dominique Devin, Directeur délégué TER de la SNCF Alsace.

2. Les gares visitées :

a) Vendenheim :

Population : 5 629

Lignes ferroviaires :

Strasbourg -> Haguenau/Wissembourg/Niederbronn-les-Bains, Strasbourg->

Mommenheim/Sarreguemines, Strasbourg-> Saverne/Sarrebourg

Desserte : 18 AR par jour

Fréquentation : 187 clients/jour

Typologie de la clientèle : 77 % Abonnés de travail, 8 % abonnés scolaires

Aménagements réalisés en 2006 :

Programme de l'opération :

Aménagement d'un parc de stationnement automobile de 65 places

Création d'un abri vélos de 18 places

Aménagement d'espaces verts

Ravalement des façades

Modernisation du mobilier de quais

Coût de l'opération : 472 K€

Répartitions des financements :

Commune de Vendenheim : 185 K€

Région Alsace : 187 K€

SNCF : 100 K€

Particularité : Le RDC de la gare de Vendenheim était occupé par les locaux de l'équipe d'entretien des voies, des locaux techniques (signalisation et télécom), un local de stockage et la salle d'attente inutilisée. Mme SIMONIN exerçait à l'époque une activité de retouches de vêtements à domicile. Son logement n'était plus adapté au volume à traiter. Lors d'un entretien avec le maire, ce dernier a informé Mme SIMONIN de la vacance de la salle d'attente.

Ce local seul était trop petit pour réaliser l'activité envisagée. Nous avons pu rationaliser les locaux voisins en transférant un local de stockage dans la halle et en réduisant la surface du réfectoire. La SNCF a pris en charge la séparation des réseaux électriques, l'occupant a réalisé tous les travaux d'aménagement (perçement d'ouverture, modification du cloisonnage, pose d'un faux plafond, électricité avec comptage individuel, création d'installations sanitaires) et embellissements. Une réduction de loyer a été appliquée sur 5 ans pour amortir la part des travaux relevant du propriétaire. Mme SIMONIN assure aussi un minimum d'entretien des espaces extérieurs, balayage et taille haies côté voie.

b) Gare de Bischwiller

Population : 11 753

Lignes ferroviaires :

Strasbourg -> Haguenau/Wissembourg/Niederbronn-les-Bains,

Desserte : 36 AR par jour

Fréquentation : 1 566 clients/jour

Typologie de la clientèle : 46 % Abonnés de travail, 28 % abonnés scolaires.

Aménagements réalisés en 2005 :

Programme de l'opération :

Aménagement d'un parc de stationnement automobile de 166 places,

Création d'un abri vélos de 40 places,

Aménagement d'espaces verts,

Ravalement des façades, rénovation de la salle d'attente et du guichet,

Modernisation du mobilier de quais, installation de toilettes.

Répartitions des financements :

Coût de l'opération : 970 K€

Ville de Bischwiller : 300 K€

Communauté de

de Bischwiller et Environs : 79 K€

Communes

Région Alsace :	370 K€
Département du Bas-Rhin :	41 K€
État :	59 K€
SNCF :	121 K€

Particularité : La Ville de Bischwiller et la Communauté de Communes de Bischwiller et Environs, en partenariat avec la Région Alsace et la SNCF, ont mené une importante réflexion sur le fonctionnement du secteur de la gare, dépassant largement le contexte strict de l'accueil de ce bâtiment. Cette démarche exemplaire s'est concrétisée par l'élaboration d'un projet d'aménagement global du secteur de la gare, intégrant une dimension urbaine complémentaire à la fonction d'accueil des voyageurs de la gare.

Ainsi, l'opération globale a certes porté sur l'aménagement de la gare et de ses abords, la modification de la voirie communale et départementale, dont l'objectif est de sécuriser le secteur de la gare, mais aussi sur la requalification du square et des rues adjacentes, pour un coût total de 1,810 M€ HT.

c) Gare de Niederbronn-Les-Bains

Population : 4 398

Lignes ferroviaires : Strasbourg -> Haguenau-> Bitche

Desserte : 7 AR par jour

Fréquentation : 293 clients/jour

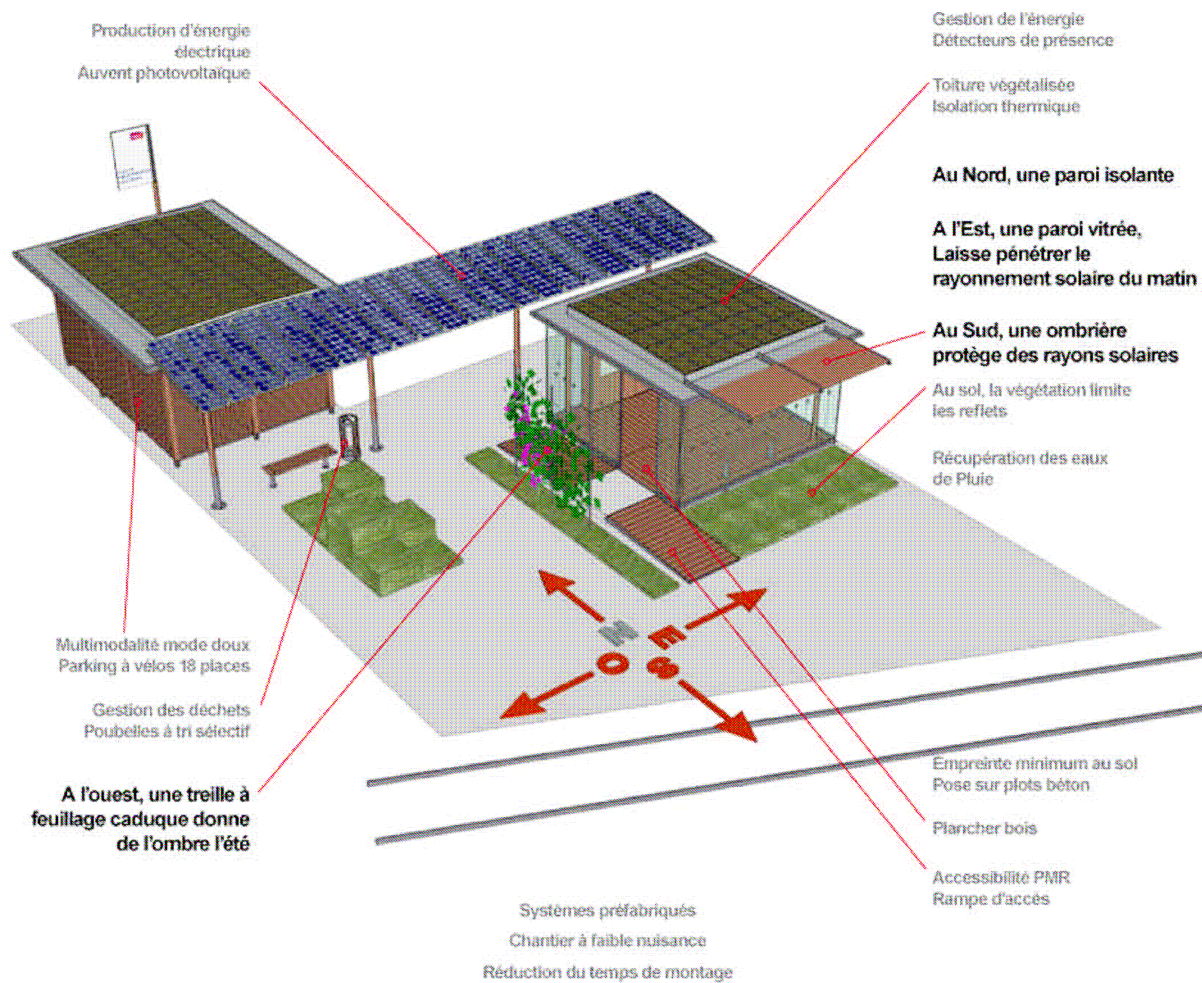
Typologie de la clientèle : 27 % Abonnés de travail, 52 % abonnés scolaires

Parmi les 2629 points d'arrêt TER, 1776 sont des haltes sans présence commerciale. Ces haltes connaissent une fréquentation grandissante qui atteint aujourd'hui plus de 100 500 passages par jour, répartis de 10 à 470 passages selon les haltes - la moyenne étant de l'ordre de 130 passages par jour. La disparité des flux et la variété des environnements de ces haltes ont conduit la branche SNCF Proximités à développer un concept de halte modulaire éco-durable.

Objectif : adapter les aménagements de la halte aux différentes configurations de site possibles. La solution : créer un dispositif industrialisable capable d'optimiser à la fois les délais de réalisation et d'intervention tout en offrant davantage de services aux voyageurs.

SNCF Proximités a donc imaginé une solution évolutive, capable de s'adapter aux évolutions sociologiques et technologiques, tout en tenant compte des principes d'éco-construction et d'éco-citoyenneté. La halte modulaire écodurable a été développée dans la lignée stratégique de l'entreprise en termes de durabilité, d'innovation et d'accessibilité. Ce nouveau concept répond aux besoins de mobilité actuels, minimise les impacts sur l'environnement et trouve son ancrage dans la vie locale.

Le 1er prototype de halte modulaire écodurable a été installé à Niederbronn-les-Bains.



Implantation selon l'orientation du soleil et des vents dominants. Sans contrainte d'orientation par rapport aux voies

d) Gare de Saverne

Population : 11 318

Lignes ferroviaires : Strasbourg -> Paris (TGV), Strasbourg-> Sarrebourg, Nancy ou Metz

Desserte : 33 AR par jour

Fréquentation : 2 716 clients/jour

Typologie de la clientèle : 46 % Abonnés de travail, 28 % abonnés scolaires.

Aménagements réalisés en 2007 :

Le projet global d'aménagement du secteur de la gare de Saverne et de ses abords s'est inscrit dans la double perspective :

– de l'arrivée du TGV Est-Européen en Alsace qui a permis à la ville de Saverne de bénéficier de 2 allers-retours directs avec Paris par TGV dès le 10 juin 2007 ;

– de l'augmentation de l'offre TER depuis le 10 juin 2007.

A cette occasion, un programme global d'aménagement de la gare de Saverne et de ses abords avait été défini dans le cadre d'une démarche partenariale menée par la Ville de Saverne, RFF et la SNCF, visant à mieux insérer la gare dans son quartier et dans la ville.

Le programme comporte :

– le réaménagement du rez-de-chaussée du bâtiment de la gare ;

– le réaménagement du parvis de la gare ;

– le déplacement de la Gare routière ;

– l'aménagement de la rue de la Poste et de l'interface avec la gare;

– la création d'un parc de stationnement semi enterré d'une capacité de 180 places ;

– la création d'un nouveau garage à vélos sécurisé de 36 places à côté du bâtiment voyageurs, en complément du garage de 18 places déplacé rue du Chemin de Fer ;

– la création d'un parking de surface de 140 places ;

– la mise en accessibilité de la gare de Saverne comprenant le rehaussement du quai n° 1 et sur une longueur de 200m du quai n°2 et la mise en place d'ascenseurs de liaison entre le passage souterrain et les quais n°1 et 2.

Le coût total du projet d'aménagement de la gare TER est de 10,619 M€.

Programme de l'opération sur périmètre SNCF :

– restructuration complète du BV niveau RDC : 521 K€ (fonds propres SNCF) ;

– autres réaménagements BV et abords (espace de vente, salle d'attente, toilettes accessibles PMR, espaces concédés, abri vélos sécurisé (60 K€), parc

stationnement autos (450 K€) : 1,350 M€ (dont 315 K€ SNCF, 200 K€ État, 417 K€ CR Alsace, 417 K€ Ville) ;

– aménagements PMR : portes automatiques, sonorisation, bande de guidage (117 K€ sur fonds propres SNCF) ;

– écrans plats : 58 K€ sur fonds propres SNCF.

Budget global : 2 046, 806 K€ dont 449 K€ pour le parking et 1 597,758 K€ pour le BV avec les abris vélos

Répartition suivante pour le périmètre SNCF :

SNCF :	1012, K€	soit	49,4 %
Région :	417,4 K€	soit	20,4 %
État :	200 K€	soit	9,8 %
Ville :	417,4 K€	soit	20,4 %

e) Gare de Wisches

Population : 2 200

Lignes ferroviaires : Strasbourg -> Molsheim/Saint Dié

Desserte : 18 AR par jour

Fréquentation : 329 clients/jour

Typologie de la clientèle : 25% Abonnés de travail, 66% abonnés scolaires

Aménagements réalisés en 2005 :

Programme de l'opération :

Aménagement d'un parc de stationnement automobile de 35 places,

Création d'une dépose-minute,

Création d'un abri vélos de 18 places,

Aménagement d'espaces verts,

Modernisation du mobilier de quais

Coût de l'opération : 320 K€

Répartitions des financements :

Commune de Wisches : 91 K€

Région Alsace : 130 K€

État : 44 K€

SNCF : 55 K€

Particularité : La Commune de Wisches souhaite acquérir le bâtiment actuellement vide de toute occupation pour une réhabilitation au profit d'un ensemble médiathèque et bibliothèque.

f) Gare de Thann

Population : 8 145

Ligne ferroviaire : Mulhouse -> Cernay/Kruth

Desserte : 24 AR par jour

Fréquentation : 722 clients/jour

Typologie de la clientèle :

45% Abonnés de travail, 21 % abonnés scolaires

Aménagements réalisés en 2006 :

Programme de l'opération :
Aménagement de la salle d'attente,
Réaménagement du parc de stationnement automobile sur la place de la gare,
Création d'un abri vélos de 20 places,
Aménagement d'espaces verts,
Traitement des façades du bâtiment et installation de toilettes
Modernisation du mobilier de quais et de la signalétique

Coût de l'opération : 178 K€

Répartitions des financements :

Commune de Thann :	69 K€
Région Alsace :	69 K€
SNCF :	40 K€

Particularité : Ce programme a également bénéficié d'une opération de revitalisation qui s'est traduite par l'aménagement de locaux dans le bâtiment voyageurs de la gare de Thann pour l'installation du Centre local d'information et de coordination gérontologique et de l'association d'aide aux personnes âgées.

g) Gare de Merxheim

Population : 1 153
Ligne ferroviaire : Strasbourg -> Colmar/Mulhouse
Desserte : 7 AR par jour
Fréquentation : 66 clients/jour
Typologie de la clientèle : 33% Abonnés de travail, 50% abonnés scolaires

Aménagements réalisés en 2007:

Programme de l'opération :
Aménagement d'un parc de stationnement automobile de 10 places,
Création d'une dépose-minute,
Création d'un abri vélos de 9 places,
Aménagement d'espaces verts,
Création d'un arrêt autocar,
Sécurisation des cheminements et de l'accès à la gare.

Coût de l'opération : 190 K€

Répartitions des financements :

Commune de Merxheim :	79 K€
Région Alsace :	82 K€
État :	20 K€
SNCF :	9 K€

Particularité : Les aménagements sont le fruit d'une volonté très forte de la Commune de Merxheim qui a souhaité valoriser la gare et ses abords, et améliorer les

conditions d'accueil des voyageurs. C'est aussi un des plus petits aménagements réalisés sur les points d'arrêt du TER Alsace.

En complément de l'aménagement de la gare, la commune a sécurisé le passage de la RD3b sous le pont-rail dont l'étroitesse génère des accidents. L'installation de feux tricolores avec le concours du Département du Haut-Rhin permet d'améliorer l'entrée du village et l'accès à la gare

h) Gare de Rouffach

Population : 4 501

Ligne ferroviaire : Strasbourg -> Colmar/Mulhouse/Bâle

Desserte : 25 AR par jour

Fréquentation : 359 clients/jour

Typologie de la clientèle : 41% Abonnés de travail, 32% abonnés scolaires

Aménagements réalisés en cours :

Programme de l'opération :

Aménagement de deux parcs de stationnement automobile de 22 et 49 places de part et d'autre de la gare,

Création d'un parvis et d'une dépose-minute,

Création de deux abris vélos d'une capacité de 18 et de 9 places,

Aménagement d'espaces verts,

Création d'un arrêt autocar,

Modernisation du mobilier de quais et de la signalétique,

Traitement des façades du bâtiment de la gare

Coût de l'opération : 655 K€

Répartitions des financements :

Commune de Rouffach : 367 K€

Région Alsace : 202 K€

État : 26 K€

SNCF : 60 K€

Particularité : Très forte volonté et implication de la Commune. Ouverture des accès de la gare de part et d'autre de la gare.

i) Gare de Colmar – TGV

Un protocole d'accord relatif aux modalités de partenariat pour l'étude, le financement et la réalisation d'un projet de Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) de la gare de Colmar, a été signé par 6 partenaires et porte sur un montant global de 10,688 M€ HT aux conditions économiques de janvier 2004.

Les participations financières sont les suivantes :

– Conseil Régional d'Alsace 3 074 K€

– SNCF 2 583 K€

– Ville de Colmar 2 092 K€

- Conseil Général du Haut-Rhin	1 539 K€
- État	900 K€
- RFF	500 K€

Le programme d'aménagement du PEM comprend les principaux sous-programmes fonctionnels suivants :

- une réorganisation de la plate-forme multimodale, côté Bâtiment Voyageurs existant : création d'un parvis et réaménagement des parkings Nord et Sud en intégrant les fonctionnalités propres aux transports urbains et interurbains ainsi qu'aux taxis, vélos et piétons ;

- la création d'une nouvelle plate-forme multimodale, côté Ouest des voies : réaménagements de voirie visant à améliorer l'accessibilité de la gare (réfection de la rue du Tir), création de parkings de stationnement de longue et moyenne durée, aménagement d'un parvis réservé aux piétons, création d'un nouveau hall d'accès à la gare (Pavillon Ouest) ;

- l'amélioration de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduites de la gare (création d'ascenseurs d'accès aux quais depuis le souterrain, aménagements spécifiques tenant compte de tous les handicaps : bandes de guidage, boucles malentendants, balises sonores) ;

- l'installation d'équipements favorisant l'intermodalité (abris vélos sécurisés) ;

- un réaménagement léger du bâtiment voyageurs existant ;

- la restructuration de l'ancien bâtiment « Mr Bricolage ».

LES PROJETS PRINCIPAUX :

• REAMENAGEMENT ZONE EST:

Programme : réorganisation de la plate-forme multimodale EST (parvis et parkings Sud, Nord et Bleyle)

Coût du projet : 2274 K€

Finances : État = 200 K€ / Région Alsace = 702 K€ / Conseil Général 68 = 888 K€ / Ville de Colmar = 484 K€

MOA : Ville de Colmar

• CREATION DU PAVILLON OUEST :

Programme :

Création d'un nouvel espace d'accès à la gare, côté Ouest des voies. Cet espace est constitué d'un escalier et d'un ascenseur panoramique permettant l'accès au souterrain de la gare. Il est équipé d'un espace de vente SNCF de 3 guichets accessibles aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite), de 4 automates de vente (2 TER et 2 Grandes Lignes). L'information des voyageurs est assurée par les équipements suivants : nouveaux écrans de téléaffichage, chronométrie et sonorisation commune à la gare.

Coût du projet : 2583 K€

Financeurs : Fonds propres SNCF

MOA : SNCF – Direction des Gares et de l'Escafe DDGE

MOE : SNCF – Direction de l'Aménagement et de l'Architecture DAAB

• **REAMENAGEMENT ZONE OUEST (PARVIS, VOIRIE ET PARKING) :**

Programme :

Réaménagement d'un nouvel espace public permettant un accès aisé à la gare (piétons, cycles et véhicules).

La rue du Tir a été élargie et la réorganisation du stationnement des véhicules comprend une zone « dépose minute » de 18 places, une aire protégée de stationnement payant (66 places) et un parking gratuit de 379 places.

Coût du projet : 1094 K€

Financeurs : Ville de Colmar = 429 K€ / Région Alsace = 665 K€

MOA : Ville de Colmar

Bâtiment voyageurs sncf :

• **REAMENAGEMENT DES GUICHETS ET CREATION D'UN RELAIS TOILETTES**

Programme :

Suppression de l'espace BIR (Bureau Information Voyageurs) et réaménagement des 3 guichets conservés.

Coût du projet : 224 K€

Financeurs : Conseil Régional d'Alsace (174 000 €) / Ville de Colmar (50 000 €)

MOA : SNCF – Direction des Gares et de l'Escafe DDGE

MOE : SNCF – Direction de l'Aménagement et de l'Architecture DAAB

• **CREATION D'UN CENTRE OPERATIONNEL ESCALE**

Programme :

Création d'un bureau d'accueil et d'une salle d'attente pour la clientèle. Centralisation de tous les équipements permettant l'exploitation de la gare.

Coût du projet : 280 K€

Financeurs : Fonds propres SNCF

MOA : SNCF – Direction des Gares et de l'Escafe DDGE

MOE : SNCF – Atelier Territorial ATA

• **AMENAGEMENT DES QUAIS :**

Programme : Création de 3 ascenseurs permettant l'accès du souterrain aux quais 1, 2 et 3.

Coût du projet : 1500 K€

Financeurs : RFF = 500 K€ / État = 500 K€ / Région Alsace= 455 K€ /
Ville de Colmar = 45 K€

MOA : RFF Strasbourg

MOE : SNCF DRI Strasbourg

Programme : mise à niveau du quai 2 (rehaussement de la voie 3).

Coût du projet : 500 K€

Financeurs : Région Alsace = 485 K€ / Ville de Colmar = 15K€

MOA : RFF Strasbourg

MOE : SNCF DRI Strasbourg